



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3, B2.4 et B3.1

N° de demande : 2004-4118
Catégorie : Catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3, B2.4 et B.3.1
Produit : Super Sock-It
Matière active (m.a.) : Hypochlorite de calcium (CHC)
N° de document de l'ARLA : 1462726

Contexte et but de la demande

Arch Chemicals Inc. a présenté une demande d'homologation pour un nouveau produit algicide et bactéricide à usage domestique conçu pour assainir l'eau des piscines et des bains thermaux (spas). Ce produit renferme la matière active hypochlorite de calcium (garantie : chlore sous forme d'hypochlorite de calcium à 52,1 %). Le titulaire souhaite que le statut de produit étalon soit accordé à son produit, Super Sock-It. La préparation commerciale (PC) proposée est offerte sous forme de granules de la catégorie d'utilisation (CU) n° 29.

Le calcium d'hypochlorite a récemment été réévalué (PACR2004-42) et est considéré comme étant admissible à l'homologation continue pour usage domestique, sous réserve que les mesures d'atténuation des risques proposées soient adoptées. L'énoncé suivant concernant le port d'un équipement de protection individuel (EPI) est recommandé pour tous les produits de catégorie domestique : « Le port de gants en caoutchouc est requis au moment de manipuler ce produit. ». L'étiquette proposée pour le produit comporte les mises en garde suivantes : « Le port de lunettes de protection ou d'un écran facial et de gants en caoutchouc est requis » et « Le port de vêtements de protection est requis ».

Évaluation des propriétés chimiques

Super Sock-It est préparé sous forme de granules contenant du calcium d'hypochlorite à une concentration minimale de 52,1 %. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 0,85 g/ml et un pH de 10 à 11. Les exigences en matière de données sur la chimie de Super Sock-it sont remplies.

Évaluation sanitaire

Super Sock-It est modérément toxique par voie orale et légèrement toxique par contact cutané et par inhalation. Il est très corrosif pour les yeux et la peau.

L'utilisation proposée pour l'hypochlorite de calcium cadre avec le profil d'emploi homologué pour les algicides et bactéricides à usage domestique. Même si l'étiquette proposée respecte les

recommandations du document de réévaluation PACR2004-42, l'énoncé sur l'équipement de protection individuel recommandé a été révisé pour plus de clarté.

La quantité totale d'hypochlorite de calcium ajoutée pour la « surchloration » (traitement choc) dans une piscine de taille moyenne est inférieure à celle ajoutée pour l'hivernage ou la suppression des algues. Par conséquent, on ne prévoit aucune augmentation de l'exposition chez les personnes qui manipulent le produit. Les concentrations de résidus de chlore recommandées concordent également avec celles actuellement homologuées.

Références

Aucune.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.